

COMMUNE DE MORZINE

TARIFS MUNICIPAUX AU 01.01.2026 SAUF TARIFS SAISONNIERS AU 01/12/2025

(Service non assujetti à la TVA pour le budget principal- assujetti à la TVA pour les budgets annexes)

DESIGNATIONS	2024	2025	2026
FOURRIERES			
Immobilisation matérielle			
Véhicules Poids lourds	7,00	7,00	7,00
Voitures particulières	7,00	7,00	7,00
Autres véhicules (dont motocyclettes)	7,00	7,00	7,00
Opérations préalables			
Véhicules Poids lourds	22,00	22,00	22,00
Voitures particulières	15,00	15,00	15,00
Autres véhicules (dont motocyclettes)	7,00	7,00	7,00
Enlèvement			
Véhicules Poids lourds			
> à 3,5 tonnes ≤ à 7,5 tonnes	122,00	122,00	122,00
> à 3,5 tonnes ≤ à 19 tonnes	213,00	213,00	213,00
> à 19 tonnes ≤ à 44 tonnes	274,00	274,00	274,00
Voitures particulières	120,00	120,00	120,00
Autres véhicules (dont motocyclettes)	45,00	45,00	45,00
Garde journalière			
Véhicules Poids lourds	9,00	9,00	9,00
Voitures particulières	6,00	6,00	6,00
Autres véhicules (dont motocyclettes)	3,00	3,00	3,00
Expertise			
Véhicules Poids lourds	91,00	91,00	91,00
Voitures particulières	61,00	61,00	61,00
Autres véhicules (dont motocyclettes)	30,00	30,00	30,00
ENLEVEMENTS DE MOBILIER SUR LE DOMAINE PUBLIC			
Mobilier léger (chaise, table, parasol, transat, ...) - la pièce	30,00	30,00	30,00
Mobilier lourd (congélateur...) - la pièce	100,00	100,00	100,00
Opération préalable	25,00	25,00	25,00
Immobilisation du matériel	10,00	10,00	10,00
Frais de garde - par jour	5,00	5,00	5,00

VENTES DE BOIS DE CHAUFFAGE OU DE CHARPENTE			
Bois non coupé - le m ³	25,00	25,00	30,00
Bois coupé - le m ³	35,00	35,00	40,00
Bois de charpente - le m ³	50,00	50,00	60,00
VENTES DE LIVRETS DE DECOUVERTE DU SENTIER DU RENARD			
Le livret	2,00	2,00	2,00
Le livret avec carte Multipass	1,50	1,50	1,50
DROITS DE PLACE			
Droit de place annuel des taxis	148,00	152,00	156,00
Droit de place annuel des traîneaux	gratuit	gratuit	gratuit
Droit de place journalier des marchés - le ml	8,00	8,00	8,00
Droit de place journalier des foires et brocantes - le ml	6,00	6,00	6,00
Droit de place journalier de stands lors d'évènements temporaires - le m ²	2,00	2,00	2,00
Forfait journalier électricité et eau	10,00	11,00	11,00
Abonnement au marché pour la saison d'été (15/06->15/09) ou d'hiver (15/12->15/04) - le ml	73,00	76,00	78,00
Abonnement annuel au marché - le ml	65,00	66,00	68,00
Abonnement annuel électricité et eau	100,00	110,00	113,00
Droit de place journalier des cirques	100,00	100,00	100,00
Redevance forfaitaire d'installation des cirques	100,00	100,00	100,00
Caution d'installation des cirques	1 500,00	1 500,00	1 500,00
REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC			
Redevance d'occupation domaine public - chalet / food truck (vente à emporter) - le m ² par jour	3,10	3,20	3,30
Redevance d'occupation domaine public - le m ² par an - avec plan d'occupation	46,00	47,00	48,00
Redevance d'occupation domaine public - le m ² par an - sans plan d'occupation	92,00	94,00	96,00
Redevance d'occupation domaine public - le m ² par jour lors d'évènements temporaires	2,10	2,20	2,30
Redevance d'occupation domaine public - terrasse ou activité commerciale temporaire - le m ² pour la saison d'été	30,00	47,00	48,00
Redevance d'occupation domaine public - terrasse sur place de livraison - le m ² pour la saison d'été	30,00	31,00	32,00
Redevance d'occupation domaine public - stationnement de vélos sur place de livraison - le m ² pour la saison d'été	20,00	21,00	22,00
Redevance d'occupation domaine public en secteur vert - le m ² par an	23,00	24,00	25,00
Redevance d'occupation domaine public aménagé - le m ² par an	92,00	94,00	96,00
Redevance d'occupation domaine public Emprise gros parasol fermé - le m ² par an	164,00	168,00	172,00
Redevance d'occupation domaine public pour un porte-vélos - la place de stationnement pour la saison d'été	200,00	205,00	210,00
Redevance d'occupation domaine public pour un porte-vélos - le m ² pour la saison d'été	20,00	21,00	22,00
Redevance annuelle pour le surplomb du domaine public - le m ² par an		30,00	30,00

REDEVANCES D'OCCUPATION DE VOIRIE (pour travaux non communaux / déménagement)			
Redevance d'occupation de voirie hors voie de circulation - hors saison - par jour par m ²	0,50	1,00	1,00
Redevance pour fermeture partielle de la circulation d'une route - moins d'une heure par jour - occasionnel - hors saison		Redevance fixe par dossier	
Redevance pour fermeture partielle de la circulation d'une route - moins d'une heure par jour- non occasionnel - hors saison - par évènement		10,00	10,00
Redevance pour fermeture partielle de la circulation d'une route - hors saison - par demi-journée		30,00	30,00
Redevance pour fermeture totale de la circulation d'une route - moins d'une heure par jour- non occasionnel - hors saison - par évènement		30,00	30,00
Redevance pour fermeture totale de la circulation d'une route - hors saison - par demi-journée		100,00	100,00
Redevance fixe par dossier	20,00	20,00	20,00
Majoration de 100 % de la redevance d'occupation de voirie pendant la saison touristique			
Majoration de 100 % pour toutes demandes tardives (moins de 48 heures)			
Majoration de 100 % de la redevance pour tout dépassement de durée - par jour de dépassement			
INTERVENTIONS DES SERVICES COMMUNAUX			
Intervention par fontainier - l'heure - H.T.	61,00	63,00	65,00
Intervention par fontainier - l'heure le dimanche, les jours fériés ou la nuit - H.T.	122,00	126,00	130,00
Prestation de fermeture ou réouverture de branchement en eau potable - le forfait H.T.	83,00	85,00	87,00
Prestation de contrôle de branchements de maison individuelle - le forfait H.T.	167,00	171,00	175,00
Intervention par agent communal - l'heure	45,00	46,00	47,00
Intervention par agent communal - l'heure le dimanche, les jours fériés ou la nuit	90,00	92,00	94,00
Prestation de suivi par personnel d'encadrement - l'heure	90,00	92,00	94,00
Prestation de suivi par personnel d'encadrement - l'heure le dimanche, les jours fériés ou la nuit	180,00	184,00	188,00
Intervention d'une machine avec chauffeur - l'heure	100,00	103,00	106,00
Remorquage dans la station - le forfait	221,00	227,00	233,00
Remorquage sur la route départementale - le forfait	245,00	251,00	257,00
Remorquage avec dameuse - le forfait	245,00	251,00	257,00
Dépannage avant la saison dans la station - le forfait	221,00	227,00	233,00
Déneigement - l'heure	150,00	154,00	158,00
Déneigement avec dameuse - l'heure	171,00	175,00	179,00
Remise en état de la voirie par une dameuse communale - l'heure	288,00	295,00	302,00
Enlèvement de déchets - le forfait	180,00	184,00	189,00
Remise en état d'appartement - l'heure			30,00
Frais de dossier			15,00
Chargement, transport et déchargement de bennes à fumier - le km		2,19	Supprimé
Chargement, transport et déchargement de bennes à fumier - l'heure		45,48	Supprimé

LOCATIONS DE MATERIEL (à l'unité)			
Tente pliante	55,00	55,00	55,00
Tente tube acier	75,00	75,00	75,00
Plonge	55,00	55,00	55,00
Bar (banque)	30,00	30,00	30,00
Bar hexagonal	150,00	150,00	150,00
Barbecue	30,00	30,00	30,00
Table	5,00	5,00	5,00
Chaise	1,20	1,20	1,20
Banc	5,00	5,00	5,00
Barrière de police	3,30	3,30	3,30
Scène - location par jour	400,00	400,00	400,00
Scène - location par semaine	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Igloo - location par jour	500,00	500,00	500,00
Igloo - location par semaine	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Porte-vélos - la saison d'été	150,00	200,00	200,00
Forfait horaire de livraison et de montage de matériel	90,00	92,00	94,00
LOCATIONS D'APPARTEMENTS, DE LOCAUX ET DE TERRAINS COMMUNAUX			
AVORIAZ			
Appartements mis à disposition des employés communaux - loyer mensuel charges comprises :			
Nécessité absolue de service	gratuit	gratuit	gratuit
Employés communaux à l'année (A)		21 € plus 2,67€/m ²	21,20 € plus 2,70€/m ²
Réduction de 5% sur le loyer si le logement est reconnu vieux et en mauvais état (B)			
Réduction de 15% sur le loyer si le logement est reconnu vieux avec d'importantes nuisances (C)			
Employés communaux saisonniers		110,00	111,00
Chambre aux écuries - loyer mensuel charges comprises - le m ²	4,70	5,00	5,10
Appartements aux écuries - loyer mensuel charges comprises	190,00	210,00	212,00
Box aux écuries - pour la saison hivernale - par cocher	1 017,00	1 050,00	1 061,00
Box aux écuries - pour la saison estivale - par cocher	1 017,00	1 050,00	1 061,00
Box aux écuries - les week-ends de la saison hivernale - par cocher	571,00	590,00	596,00
Box aux écuries - les week-ends des vacances de février - par cocher	393,00	410,00	414,00
Alpage de Chavanette - SERMA - par an	1 189,00	1 230,00	1 243,00
MORZINE			
Logements mis à disposition des employés communaux - loyer mensuel charges comprises :			
Nécessité absolue de service	gratuit	gratuit	gratuit
Employés communaux à l'année (A)	8,60	64 € plus 8€/m ²	65 € plus 8,10€/m ²
Réduction de 5% sur le loyer si le logement est reconnu vieux et en mauvais état (B)			
Réduction de 15% sur le loyer si le logement est reconnu vieux avec d'importantes nuisances (C)			

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 074-217401918-20251001-D_2025_10_06C-DE



Employés communaux saisonniers		220,00	222,00
Logements mis à disposition des internes à MORZINE - loyer mensuel charges comprises		106 € plus 13€/m ²	107 € plus 13,15€/m ²
Logements maison médicale Morzine -nouveau contrat- loyer mensuel charges non comprises - le m ²			14,10
Local professionnel maison médicale Morzine - CPTS - loyer mensuel charges comprises - le m ²			8,26
Locaux professionnels maison médicale Morzine -nouveau contrat- loyer mensuel charges non comprises - le m ²			11,58
Emplacement parking souterrain - maison médicale Morzine - pour les résidents - par an	320,00	330,00	333,00
Emplacement parking souterrain - maison médicale Morzine - pour les non-résidents - par mois	54,00	56,00	57,00
Locaux à l'OT MORZINE pour les sociétés privées - loyer mensuel charges comprises - le m ²	17,10	17,70	18,00
Logements mis à disposition des structures extérieures - loyer mensuel charges comprises	17,40 / 20	160 € plus 20€/m ²	162 € plus 20,20€/m ²
Caves mises à disposition des extérieures - loyer mensuel charges comprises	15,00	15,50	16,00
Locaux mis à disposition d'associations dans le cadre d'une occupation continue - par an	100,00	100,00	100,00
Bureaux ou locaux - loyer mensuel charges comprises - le m ²	25,00	26,00	26,50
Salle communale hors parc des sports - Forfait 1/2 journée	92,00	95,00	96,00
Salle communale hors parc des sports - Forfait journée	141,00	146,00	148,00
Vente de badges pour le contrôle d'accès aux bâtiments communaux - la pièce	30,00	30,00	30,00
Dépôt de terre sur une décharge autorisée - le m ³	3,00	3,00	3,00
Occupation du domaine privé communal pour dépôt de matériaux-le m ² d'emprise au sol-par jour	0,02	0,02	0,02
CONCESSIONS DE CIMETIERE			
Concession pleine terre 15 ans au cimetière de l'église	150,00	155,00	160,00
Concession pleine terre trentenaire	210,00	215,00	220,00
Concession pleine terre cinquantenaire	300,00	310,00	320,00
Concession emplacement trentenaire au colombarium - 3 urnes	650,00	665,00	680,00
Concession caveau cinquantenaire au nouveau cimetière - 2 places	1 600,00	1 640,00	1 680,00
Concession caveau cinquantenaire au nouveau cimetière - 3 places	2 300,00	2 350,00	2 400,00
DROITS DE PHOTOCOPIES			
PHOTOCOPIE EN NOIR ET BLANC			
A4 simple recto	0,20	0,30	0,30
A4 recto-verso	0,40	0,50	0,50
A3 simple recto	0,40	0,50	0,50
A3 recto-verso	0,70	0,80	0,80
PHOTOCOPIE EN COULEUR			
A4 simple recto	0,70	0,80	0,80
A4 recto-verso	1,40	1,50	1,50
A3 simple recto	1,40	1,50	1,50
A3 recto-verso	2,50	2,60	2,60